

Tarifs innovateurs

Résultat du balisage effectué chez différents distributeurs nord-américains et européens

Tarifification

Direction Affaires réglementaires et tarifaires

10 mai 2000

TABLE DES MATIÈRES

I. Tarifs de gestion de l'équilibre énergétique

Économie d'énergie.....	2
Puissance interruptible.....	2
Contrôle de la charge.....	3
Tarifification en temps réel.....	3
Puissance facturée au secteur résidentiel.....	4
Tarif différencié dans le temps et selon les saisons.....	4
Énergie excédentaire.....	5

II. Tarifs associés aux conditions du marché

Développement économique et démarrage.....	7
Regroupement de charges.....	7

III. Tarifs spécifiques

Tarifification inversée.....	9
Achat d'énergie.....	9
Rétention de la charge.....	10
Dépannage.....	10
Tarif social et option de prépaiement.....	11

IV. Tarifs pour nouvelles technologies

Véhicules électriques.....	12
Thermopompe.....	12
Tarifification verte et énergie solaire.....	12
Accumulation thermique.....	13
Divers.....	13

I. Tarifs de gestion de l'équilibre énergétique

Économie d'énergie

Description : *Des rabais et du financement sont offerts pour favoriser l'économie d'énergie.*

- En général, tous les clients doivent se munir d'équipements spéciaux répondant à des critères généraux (hauts standards d'efficacité énergétique) ou particuliers (caractéristiques techniques).
- Les avantages se traduisent généralement en une réduction de la facture due à une consommation plus faible, à un prix d'énergie plus favorable ou à des crédits sur la facture. Par exemple, les abonnés de Duke Power contraints à certains standards d'efficacité énergétique bénéficient de prix escomptés pour les première et deuxième tranches d'énergie par rapport au tarif résidentiel régulier (de 6,92 % à 16,8 %).
- Le mode de financement du programme varie d'une compagnie à l'autre. Dans certains cas, le distributeur subventionne l'achat d'équipement de pointe. Dans d'autres, les abonnés contribuent au financement de l'équipement par le versement d'une partie des économies réalisées grâce à la baisse de leur consommation ou à l'escompte accordé sur le tarif.
- En plus d'un appui financier, TVA offre à ses clients de grande puissance un programme informatique qui facilite la gestion de leur consommation, encourageant ainsi l'application des programmes d'efficacité énergétique.

Puissance interruptible

Description : *Ces tarifs (programmes) impliquent un engagement direct et volontaire de la part des clients qui doivent, sur demande de la compagnie, diminuer (en tout ou en partie) leur consommation d'électricité à un niveau prédéterminé dans un court délai.*

- La majorité des compagnies étudiées se réservent le droit de vérifier si la charge peut réellement être interrompue.
- Ce tarif peut être applicable aux clients des tarifs généraux, tarifs différenciés dans le temps, tarifs bi-énergie, grande puissance ou pour le service en haute tension. Boston Edison est la seule compagnie qui offre un tarif interruptible à sa clientèle résidentielle.
- Généralement, les clients sont compensés sous forme de crédit ou d'une prime de puissance escomptée, en fonction du nombre de kW mis à la disposition de la compagnie ou du nombre de kW effectivement interrompus.
- Plusieurs compagnies offrent des options variables. Le nombre d'interruptions possibles, la durée de ces interruptions, le niveau de consommation lors de ces périodes, la période de préavis ou le domaine d'application sont des facteurs qui varient grandement selon les tarifs et selon la compagnie.
- Des pénalités peuvent être appliquées aux clients qui ne répondent pas aux besoins de la compagnie. Par exemple, ComEd applique une *Noncompliance Charge* de 10,00 \$/kW non

interrompu. Newfoundland Power applique une mesure plus stricte. Le crédit du programme est réduit de 50 % la première fois et de 25 % la deuxième. Ensuite, si le client ne répond toujours pas aux demandes d'interruption de Newfoundland Power, il se voit exclu du programme.

- PECO permet à ses clients de se prémunir contre l'interruption en réservant de la capacité sous forme du *Capacity Reservation Rider*. Ainsi, en échange d'une réduction du crédit qui lui est versé, le client se réserve le droit de refuser une demande d'interruption.

Contrôle de la charge

Description : *Cette option permet le contrôle, par la compagnie, de la charge des abonnés par le biais d'un contrôle à distance.*

- Si l'abonné le désire, ce tarif peut s'appliquer conjointement à son tarif résidentiel régulier. Il s'applique alors à l'usage de chauffe-eau, climatisation ou pompes pour piscine.
- En général, la compagnie peut interrompre le service de l'électricité sans préavis, pour un nombre d'heures limité par période.
- La compensation financière pour les clients qui adhèrent au programme, quelle que soit la compagnie, peut prendre la forme d'une réduction du prix de l'énergie ou d'un crédit mensuel forfaitaire.
- Duke Power offre un tarif de contrôle de la charge dans certaines zones. Le tarif *Residential Water Heating Service Controlled/Submetered* s'applique lorsque tout le chauffage de l'eau est mesuré séparément.
- Virginia Power offre un tarif *Time-Controlled Storage Water Heating Residential* sous lequel les chauffe-eau de la clientèle résidentielle sont contrôlés par une minuterie les empêchant de fonctionner en période de pointe.

Tarifification en temps réel

Description : *La compagnie facture ses clients selon des prix qui varient de façon horaire.*

- La tarification en temps réel permet de refléter le coût marginal de livrer l'électricité.
- Ce mode de tarification est avantageux pour les clients qui peuvent adapter leur consommation en fonction des prix horaires.
- En général, la compagnie transmet à ses clients une liste de prix horaires la journée précédant la période d'application. Georgia Power offre également un tarif *Real Time Pricing-Hour Ahead*, les prix sont transmis la journée précédente mais sont sujets à changement jusqu'à soixante minutes avant leur application.
- Les tarifs en temps réel s'appliquent habituellement à une clientèle générale ou industrielle. On exige généralement que les clients aient une taille suffisamment importante (au minimum 1 MW), à l'exception de BC Hydro qui exige une taille minimale de seulement 35 kW.
- Souvent, les compagnies s'assurent de la capacité des clients de la TTR à modifier leur charge horaire pour que le tarif puisse accomplir son rôle de gestionnaire de consommation.

- En général, une consommation de référence est établie selon le profil de consommation des clients (PG&E n'établit pas de référence). Dans le cas où le client est un nouvel abonné, la référence est soit estimée, soit nulle.
- Les prix TTR s'appliquent soit à la consommation totale mesurée ou sur l'énergie marginale uniquement (kWh consommés en surplus ou en deçà de la référence). BC Hydro offre un crédit lorsque la puissance appelée est inférieure à la référence.
- ComEd offre un projet pilote d'une vingtaine de clients. Les prix sont basés sur les coûts marginaux de production. Le tarif encourage le développement d'activités industrielles et fournit aux clients un moyen de contrôler leur consommation. Pour la clientèle de BC Hydro, les prix du marché (*Firm Electricity Price Index*) s'appliquent pour l'énergie utilisée supérieure à la référence. La TTR de TransAlta s'applique à la clientèle générale (*General Service, Large General Service et Transmission Service*) ayant réussi l'encan tarifaire. Les prix TTR sont les prix de production du marché (*Power Pool of Alberta Hourly Price*) plus les frais de transport et distribution. Enfin, les prix TTR d'Edmonton Power sont les prix horaires du *pool* et s'appliquent à la clientèle des tarifs différenciés dans le temps.

Puissance facturée au secteur résidentiel

Description : *Les abonnés résidentiels qui le souhaitent peuvent opter pour un tarif pour lequel le prix d'énergie est escompté mais où la puissance est facturée.*

- Ce tarif peut être avantageux pour les clients résidentiels jouissant d'un bon facteur d'utilisation.
- Des compagnies étudiées, seules Duke Power et Virginia Power offrent encore un tel tarif à leurs nouveaux abonnés. Il est offert sur base volontaire à leur clientèle résidentielle.
- Il est composé d'une redevance mensuelle, d'un prix d'énergie et d'une prime de puissance, en période de pointe seulement, variant selon la saison.

Tarif différencié dans le temps et selon les saisons

Description : *Sous ces tarifs, les prix de l'énergie ou de la puissance varient selon des plages horaires (ou les saisons) déterminées à l'avance.*

- Toutes les compagnies américaines étudiées (à l'exception de Virginia Power) et plusieurs compagnies canadiennes offrent des TDT au résidentiel et au général. Par exemple, tous les tarifs de Seattle City Light (TDT ou non) varient selon les saisons et tous les tarifs de Boston Edison sont différenciés dans le temps (avec distinction saisonnière).

Clientèle résidentielle

- En général, comme la puissance est rarement facturée au résidentiel, seul le prix de l'énergie est différencié dans le temps. La structure du tarif *Residential Service, Time-of Use* de Duke Power inclut deux tranches d'énergie et de puissance variant selon la saison.

- Les options disponibles varient selon les compagnies et selon les tarifs appliqués. Les prix pour l'énergie peuvent être établis en fonction de l'heure (Nova Scotia), de la pointe/hors pointe (PECO), jour/nuit (Grande-Bretagne) ou par tranches de consommation (Georgia Power).
- Différentes combinaisons peuvent également être appliquées. Par exemple, l'application des tranches et/ou des périodes de pointe et hors pointe peut varier selon les saisons (Georgia Power et ComEd).
- Le tarif pilote *Residential Service, Variable Pricing* de Duke Power offre des prix dégressifs selon la période de consommation : prix pour l'énergie critique, de pointe, intermédiaire et hors pointe. Les trois dernières périodes sont déterminées à l'avance alors que pour la période critique, les clients sont avisés juste avant le début de la période.
- Quelques compagnies offrent des tarifs TDT variant selon les saisons pour les fermes ou exploitations agricoles (PG&E et Georgia Power).

Clientèle générale

- L'application de la TDT à la clientèle générale varie selon les tarifs. Les puissances minimales exigées sont également très variables (de moins de 50 kW à plus de 10 MW).
- Les prix d'énergie ou de puissance peuvent être différenciés dans le temps. Par exemple, Georgia Power offre trois tarifs pour lesquels la puissance et l'énergie sont différenciées dans le temps et un pour lequel seule l'énergie l'est.
- Le tarif peut être obligatoire sous certaines conditions. Par exemple, le tarif *Rate 6*, à structure différenciée dans le temps, de ComEd est obligatoire pour les clients de plus de 500 kW.
- La structure du tarif *Time-of-Use Schedule TOU-4* de Georgia Power fixe les prix pour la puissance selon quatre tranches de consommation et les prix d'énergie selon cinq périodes différentes.

Énergie excédentaire

Description : *Ces tarifs encouragent la consommation en période de surplus d'énergie.*

- Ces tarifs sont généralement offerts aux clients à grande consommation lorsque le producteur dispose d'un surplus d'énergie. Dans le cas de Nova Scotia Power, il doit être démontré que l'application du tarif d'énergie excédentaire est nécessaire à la croissance de la consommation. En outre, cette dernière doit atteindre un minimum de 2 MVA ou 15 GWh par année.
- Le prix d'énergie excédentaire peut s'appliquer à toute la consommation du client (TVA) ou seulement à l'énergie marginale.
- Souvent le prix de l'énergie varie sur une base horaire selon son coût marginal. Le coût total comprend généralement le prix de l'énergie plus un montant fixe (redevance). La puissance excédentaire n'est jamais facturée.
- TransAlta applique ce tarif à sa clientèle générale différenciée dans le temps. Le prix qui est appliqué par TransAlta peut être négocié avec les clients individuellement mais comprend généralement une base selon le prix horaire du *pool*.

- Les compagnies exigent généralement que les clients interrompent leur consommation excédentaire sur demande. Des pénalités peuvent être appliquées en cas de défaut d'interruption (surcharge par kW ou limite d'accès au programme). L'avis d'interruption peut être de 5 à 60 minutes, selon la compagnie et l'entente avec le client.
- PECO offre des tarifs d'énergie excédentaire similaires à une TDT variant selon la saison.

II. Tarifs associés aux conditions du marché

Développement économique et démarrage

Description : *Ces tarifs visent à attirer de nouvelles charges et favoriser une augmentation de la consommation des clients existants.*

- Les compagnies étudiées exigent que les clients démontrent que l'obtention de ce tarif est un élément déterminant dans leur décision d'implanter une nouvelle usine ou de réaliser un projet d'expansion.
- Ces tarifs s'appliquent à la clientèle générale, commerciale ou industrielle pour de nouvelles activités, l'expansion, la modernisation, les procédés expérimentaux ou le démarrage (nouvelles activités ou remise en marche d'anciens procédés).
- Les critères d'éligibilité varient d'une compagnie à l'autre. L'augmentation de la charge, la création de nouveaux emplois, l'obtention d'allocations gouvernementales de développement économique, la localisation et le maintien d'un certain facteur d'utilisation ou son accroissement pour la charge additionnelle sont les critères les plus fréquents. Par exemple, le *Rider EC* de Duke Power est applicable lorsque le client crée 75 emplois par 1 000 kW de nouvelle charge ou s'il augmente ses dépenses en capital de 400 000 \$ par 1 000 kW de nouvelle charge.
- Les stimulants financiers existent sous différentes formes. Des rabais dégressifs dans le temps applicables aux tarifs généraux ou industriels forment l'approche tarifaire la plus répandue. Par exemple, Virginia Power offre un rabais de 25 % sur la puissance marginale la 1^{re} année et le rabais décroît de 5 % à chacune des années subséquentes. Dans d'autres cas, les compagnies offrent un assouplissement du mécanisme de facturation de la puissance, un tarif spécial pour la charge additionnelle ou une entente particulière.
- La période d'application du tarif varie de quelques mois à une dizaine d'années.
- En général, les rabais ne s'appliquent que sur la charge additionnelle pour les clients existants et sur toute la charge pour les nouveaux clients. NB Power et Maritime Electric consentent à appliquer le tarif sur toute la charge si le client peut interrompre sa consommation dans les 10 minutes suivant une demande de la compagnie. TVA spécifie qu'il n'y a demande d'interruption qu'en situation d'urgence.
- Plusieurs compagnies ciblent parfois des industries ou régions particulières. Par exemple, ces tarifs ne peuvent être offerts qu'aux entreprises manufacturières (par exemple, le tarif *Short-term Industrial Development Service Rate ST* de ComEd) ou celles s'établissant en régions défavorisées avec taux de chômage élevé (PG&E).
- Enfin, notons que parmi les compagnies étudiées, aucune ne fait de discrimination géographique basée sur l'état du réseau local (sur ou sous-utilisation de l'équipement de transport ou de distribution).

Regroupement de charges

Description : *On offre au client possédant plusieurs abonnements la possibilité de facturer ces derniers sur la base de leur pointe coïncidente.*

- Quelques compagnies américaines et une canadienne (Ontario Hydro) offrent la possibilité de regrouper les charges d'un ou plusieurs abonnés.
- Le principal avantage du regroupement de charges est une baisse des factures d'électricité agrégées découlant de la facturation de la pointe coïncidente des abonnés regroupés plutôt que de leur pointe individuelle. Toutefois, seuls les coûts de production sont facturés à l'aide de charges agrégées.
- Ontario Hydro offre l'agrégation de charge même si les abonnements sont assujettis à des tarifs différents (sous certaines restrictions).
- Les conditions d'application varient considérablement selon les compagnies. La puissance totale minimale varie de 1 MW (Georgia Power) à 10 MW (ComEd) alors qu'Ontario Hydro ne spécifie pas de charge totale. La puissance minimale par établissement se situe entre 25 kW (ComEd et Duke Power) et 5 MW (Ontario Hydro).
- Georgia Power offre un programme très peu restrictif tandis que ComEd l'offre seulement aux commissions scolaires et aux chaînes de magasins.
- Les options de facturation sont personnalisées selon le besoin des compagnies.
- Enfin, mentionnons que la simplification de la facture, la réduction des tâches administratives ou l'optimisation de l'information pour fins de contrôle des coûts sont d'autres avantages inhérents au regroupement de charges.

III. Tarifs spécifiques

Tarifification inversée

Description : *Lorsque cette option est offerte, les clients possédant leur propre source d'énergie ne se voient facturer que leur consommation nette.*

- Ce tarif est disponible chez un grand nombre de compagnies américaines.
- Par exemple, le *Renewable Energy Service* de PECO s'applique à la production d'énergie renouvelable inférieure à 10 kW. Les formes d'énergie admises au programme sont l'énergie solaire, éolienne, hydraulique, la biomasse, les biogaz ou les piles à combustible. La compagnie offre deux méthodes de mesurage et facturation, soit avec compteur bidirectionnel ou mesurage distinct.
- La production photovoltaïque (moins de 10 kW) des clients de Niagara Mohawk est sujette au tarif *Residential and Farm Service - Optional Large Time of Use Rate*. La compagnie n'a pas l'obligation de payer l'énergie produite par le client mais le compense par l'énergie qui lui est livrée (tarifification de la consommation nette).

Achat d'énergie

Description : *Ces tarifs s'appliquent à l'achat d'énergie de producteurs autonomes. L'énergie produite peut être achetée totalement ou partiellement par la compagnie.*

- ComEd offre un *Rider 4* avec trois options. La première s'applique aux clients possédant un équipement qualifié et mettant toute leur production au service de la compagnie. Les prix pour l'énergie sous cette option varient selon la période d'achat (pointe/hors pointe) et selon que le niveau de production soit inférieur ou supérieur à 1 000 kW. La deuxième option s'applique aux clients produisant suffisamment pour subvenir à leurs besoins. Dans le cas où il y a un surplus de production, l'énergie peut être achetée par la compagnie. La troisième option s'applique aux clients devant compenser leur production avec de l'énergie produite par ComEd.
- Duke Power offre deux options, une pour les clients vendant leur énergie selon la disponibilité et la seconde pour les clients garantissant la disponibilité de leur production (200 kW par année).
- Virginia Power offre un tarif pour les petits producteurs autonomes (< 110 kW) avec service ferme ou non ferme. Le prix varie selon l'option choisie et la période d'achat.

Rétention de la charge

Description : *Tarif établi dans le but de retenir les clients risquant de réduire leur achat d'énergie auprès de la compagnie en s'équipant d'autoproduction ou en choisissant un autre fournisseur.*

- Ce tarif est habituellement applicable aux clients commerciaux, industriels ou aux distributeurs (réseaux municipaux).
- On exige toujours que des preuves tangibles soient fournies afin de prouver que cette charge est réellement à risque. Le client doit pouvoir avoir recours à une source d'énergie plus économique ou avoir accès à une entente viable avec un autre fournisseur.
- Les tarifs favorables font toujours l'objet d'une entente particulière entre le client et la compagnie.

Dépannage

Description : *Les tarifs de dépannage servent à alimenter les établissements ayant une source d'alimentation autre que la compagnie elle-même.*

- Les génératrices d'urgence ne font généralement pas partie des sources d'électricité admises à ces programmes.
- Ces tarifs peuvent s'appliquer aux producteurs autonomes et aux centres de production. PG&E offre également ce service aux clients d'autres compagnies.
- Les tarifs couvrent généralement l'alimentation fournie à titre d'énergie de secours ou pour entretien occasionnel (planifié). En outre, ils peuvent aussi couvrir l'énergie fournie sur une base régulière à des abonnés dont l'autoproduction est insuffisante pour rencontrer la totalité de leurs besoins.
- Les tarifs disponibles sont propres à chaque compagnie. Règle générale, les compagnies différencient les besoins d'électricité planifiés par rapport à ceux qui ne le sont pas. L'option ferme ou non ferme (service pouvant être interrompu ou refusé) est également disponible dans la plupart des compagnies.
- Par exemple, PECO facture la charge normalement non satisfaite par la production autonome au tarif régulier. Les charges additionnelles sont facturées sous le tarif de dépannage ferme (interruption planifiée ou non) ou non ferme. Les clients d'Ontario Hydro paient la puissance réservée (ou appelée) de même que l'énergie consommée. Virginia Power a établi des prix distincts en fonction de l'usage de l'électricité de dépannage. Le tarif ferme de ComEd permet des interruptions planifiées à 50 % des frais de puissance, l'option non ferme est offerte aux clients interruptibles seulement.
- En option pour les autoproducteurs, Duke Power offre un crédit si le client produit plus d'électricité qu'il n'en achète.

Tarif social et option de prépaiement

Description : *Tarifs escomptés pour la clientèle défavorisée*

- Ces tarifs, ou clauses particulières aux tarifs résidentiels, sont conçus afin que tous les habitants de la région desservie par la compagnie aient accès à un service d'électricité, incluant la clientèle défavorisée.
- Les personnes visées par ces tarifs sont généralement les clients dont le revenu familial est inférieur à un pourcentage prédéterminé du seuil fédéral de pauvreté (100 % à 150 %), ceux à faible revenu ou recevant des prestations d'aide sociale, les personnes âgées, handicapées ou aveugles et les vétérans.
- Par exemple, Seattle City Light réduit le tarif résidentiel de 50 % pour sa clientèle à faible revenu. PECO offre un rabais semblable mais qui s'applique sur les 500 premiers kWh seulement. La réduction pour les clients de ComEd est déterminée en fonction du revenu, de la taille du ménage et de la localisation. Duke Power possède un fond disponible sous forme de prêts pour ses clients à faible revenu afin d'améliorer leur efficacité énergétique ou pour l'achat d'une thermopompe.
- Enfin, peu d'options de prépaiement sont offertes. Des compagnies en Grande-Bretagne (Manweb) offrent la possibilité de prépayer avec un compteur à carte magnétique. Ce système oblige les clients à utiliser l'électricité sagement et diminue les risques pour la compagnie. Les clients doivent assumer la charge de location du compteur mais bénéficient d'un rabais sur leur facture totale.

IV. Tarifs pour nouvelles technologies

Véhicules électriques

Description : *Les tarifs s'appliquent aux clients possédant un véhicule électrique.*

- Georgia Power offre ce tarif à l'ensemble de ses clients, alors que Duke Power le réserve à ceux du secteur général et PG&E à ceux du secteur résidentiel.
- Pour Duke Power, 90 % de la consommation doit servir à recharger le véhicule. Le tarif inclut une redevance fixe et deux prix pour l'énergie (pointe et hors pointe). Georgia Power applique le tarif à l'électricité requise pour l'utilisation du véhicule électrique et permet des branchements multiples au besoin.
- Enfin, PG&E offre différentes options selon que la consommation du véhicule soit mesurée séparément ou non et s'il existe une limite au nombre d'heures alloué pour la recharge. Le tarif est différencié selon les plages horaires ou les saisons. Mentionnons que ce tarif s'applique à l'ensemble de la consommation résidentielle de tout abonné possédant un véhicule à faibles émissions (voiture électrique ou au gaz naturel).

Thermopompe

Description : *Ces tarifs s'appliquent aux clients résidentiels ayant des thermopompes.*

- L'énergie est généralement facturée selon une structure des prix dégressive. Il n'y a pas de prime de puissance.
- En général, le tarif s'applique à tous les usages et non uniquement au chauffage et à la climatisation.
- PECO accepte d'autres équipements de chauffage particuliers alors que le *Rider 25* de ComEd spécifie que tous les besoins de chauffage doivent être comblés par thermopompe.
- Duke Power offre du financement pour l'achat d'une thermopompe.

Tarifification verte et énergie solaire

Description : *Ces programmes visent à encourager le développement de la production d'énergie renouvelable par une majoration (volontaire ou non) du prix payé par les abonnés.*

- Certaines compagnies exigent un frais fixe destiné au développement de l'énergie verte (ComEd). Scottish Power permet à sa clientèle résidentielle d'acheter de l'électricité verte en payant une redevance plus élevée que celle du tarif résidentiel régulier.
- Pour les clients utilisant de l'énergie solaire pour combler tous leurs besoins de chauffage, ComEd offre un tarif avec un premier bloc d'énergie identique à celui du tarif résidentiel régulier mais avec un deuxième bloc à un prix très avantageux.

- PG&E offre le tarif *Residential Solar Electric Generating Facility Service* aux clients possédant un panneau solaire de moins de 10 kW. S'il y a lieu, la compagnie peut acheter l'énergie excédentaire du client (tarification inversée).

Accumulation thermique

Description : *Tarifs visant à encourager les clients à acquérir des équipements d'accumulation thermique*

- Ces tarifs s'appliquent lorsque la clientèle résidentielle ou générale utilise un équipement spécialisé approuvé par la compagnie.
- Duke Power offre un tarif résidentiel, *Residential Water Heating Service Controlled/Submetered*, applicable à certains types de chauffe-eau. Le prix d'énergie est très faible (bien qu'il ne s'applique que 6 heures par jour) mais la compagnie se réserve le droit d'interrompre l'alimentation du chauffe-eau du client. Le tarif général de Duke Power est similaire au résidentiel, mais la compagnie contrôle le nombre d'heures d'utilisation (maximum de 15 heures par jour).
- PECO offre des tarifs pour le stockage frigorifique ou thermique. Le *Cooling Thermal Storage HT Rider* s'applique aux clients pouvant déplacer au moins 50 % de leur capacité de réfrigération en utilisant un équipement conforme aux normes de la compagnie. Sous ce tarif, la consommation en pointe est facturée au tarif régulier mais la consommation hors pointe est facturée à prix plus bas. Le *General Service Off Peak Thermal Storage Provision Rate GS* s'applique à l'énergie livrée exclusivement pour le stockage à l'aide d'un équipement conforme (mesurage distinct). Seule l'énergie est facturée.
- Georgia Power et Nova Scotia Power offrent des tarifs résidentiels particuliers qui s'appliquent lorsque les clients utilisent des chauffe-eau spécialisés. Selon Nova Scotia Power, l'équipement doit être fourni par la compagnie. Le tarif s'applique à toute la charge.
- Virginia Power applique le tarif *Thermal Storage 6TS* aux clients possédant un système d'accumulation d'énergie thermique (chaleur ou réfrigération) et qui ont une puissance supérieure à 50 kW. La puissance facturée n'est déterminée que par les appels de puissance au cours des heures de pointe sans être inférieure à 50 kW.
- En Grande-Bretagne (Scottish Power), les clients résidentiels possédant des unités d'accumulation thermique ont accès à un tarif jour/nuit. La redevance et le prix de jour pour l'énergie sont plus élevés que le résidentiel régulier, mais le prix de nuit et pour l'unité d'entreposage est fortement avantageux.

Divers

- Nova Scotia Power offre son tarif *Domestic Time-of-day Rate* aux clients qui utilisent le *in-floor radiant heating* (projet pilote).